

1) IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

. Identification commerciale de la préparation	Unikoprotect 130
. Utilisation	Protecteur en phase aqueuse
. Identification chimique	Polymères acryliques et résines polyuréthane en eau agent matifiant
. Fabricant	NGPI nom commercial DMRconcept 10 rue Dieudonné Costes 63800 Cournon D'auvergne
. Tel en cas d'urgence	+335 59412571
. Courriel	contact@ngpi-innovation.com

2) CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Directives 67/548/EC et 1999/45/EC:

Conformément aux Directives 67/548/EC et 1999/45/EC, ce produit n'est pas classé dangereux.

Règlement n° 1272/2008 (CLP) :

Conformément au Règlement n° 1272/2008 (CLP), le produit n'est pas jugé dangereux

2.2 Éléments d'étiquetage:

Directives 67/548/EC et 1999/45/EC:

Conformément à la réglementation, les éléments de l'étiquetage sont les suivants :

N'est pas jugé dangereux. Fiche d'informations de sécurité à disposition de l'utilisateur professionnel qui en fera la demande

Règlement n° 1272/2008 (CLP) :

Indications de danger:

Pas pertinent

Conseils de prudence:

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102: Tenir hors de portée des enfants

P103: Lire l'étiquette avant utilisation

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation actuelle de traitement des déchets (Annexe II de l'article R 541-8 du code de l'environnement, Décret no 2011-828, Ordonnance no 2010-1579, Article 256 de la loi n° 2010-788, Arrêté du 03 octobre 2012 publié au JORF du 06 novembre 2012, Décret N° 2012-602 du 30 avril 2012)

Informations complémentaires:

EUH208: Contient Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique

3 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Description chimique: Système de résine de polyuréthane en deux parties

Composants:

Conformément à l'Annexe II du Règlement (EC) n°1907/2006 (point 3), le produit contient:

Identification	Nom chimique /classification		Concentration
CAS: 68425-75-2	Diethylene glycol monobutyl ether		1 - <2,5 %
EC: Non concerné	Directives 67/548/EC	Xi: R36/38	
Index: Non concerné	Règlement 1272/2008	Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315 - Attention	
REACH: Non concerné			

Pour approfondir l'information sur la dangerosité de la substance, lire les chapitres 8, 11, 12 et 16.

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

4 PREMIER SOINS

Description des premiers secours

Contact avec les yeux consulter un médecin.	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et
Contact avec la peau	Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver avec de l'eau et du savon
Inhalation	Amener la victime à l'air libre
Ingestion	Ne PAS faire vomir.

5 MESURE A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction appropriée Utilisé	Du CO ₂ , un agent chimique sec ou une mousse
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les dangers particuliers résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle aux produits de la combustion, aux gaz produits	L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques
--	--

Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
--	--

Autres informations

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur

6 MESURE A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Utiliser un équipement de protection individuelle). Éviter le contact avec la peau et les yeux
----------------------------------	--

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination
Absorber avec du sable ou un autre matériau absorbant non combustible et placer dans des récipients pour élimination ultérieure

Référence à d'autres sections Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques

7 MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements
Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/Conditions de Stockage Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré
Conserver à des températures comprises entre 5 °C et 30 °C
Durée maximale 6 mois
Craint le gel. Eviter l'exposition prolongée aux rayons de soleil

Matériel d'emballage Acier inoxydable Conteneurs en polyéthylène

Matériaux inappropriés pour les Conteneurs Aluminium Fer

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle
Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle

Légende :

<=	Sensibilisants
*	Désignation de la peau
**	Désignation du Danger
C :	Cancérogène
M :	Mutagène
R :	Toxique pour la reproduction

Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures d'ordre technique

En cas de travail dans des espaces confinés (réservoirs, conteneurs, etc.), s'assurer d'un apport d'air suffisant pour la respiration, et porter l'équipement recommandé

Équipement de protection individuelle

Informations générales

Utiliser un équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Aucun(e)(s) dans les conditions normales d'utilisation

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps

Porter les vêtements de protection appropriés. Chaussures ou bottes de sécurité.

Protection des mains

Gants de protection

Contrôle d'exposition de l'environnement

Contrôle d'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

9) PROPRIÉTÉ PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	blanc
État physique	Liquide
Odeur	non disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques</u>
PH	9	donnée non disponible
PH (en solution aqueuse)		donnée non disponible
Point d'ébullition	100°	donnée non disponible
Point d'éclair	Pas inflammable	donnée non disponible
Température d'auto-ignition	315°C	
Propriétés explosives		donnée non disponible
Pression de vapeur	Comme eau	donnée non disponible
Densité	1.091 g/cm3	20°
Hydro solubilité	Miscible à l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants		

Autres informations

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques</u>
------------------	----------------	------------------

Coefficient de partage n-octanol/eau		donnée non disponible
Viscosité		donnée non disponible
Densité de vapeur		donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité		donnée non disponible
Point/intervalle de fusion		donnée non disponible
Densité relative		donnée non disponible
Masse volumique apparente		donnée non disponible
Point de congélation	0°	
Point de ramollissement		donnée non disponible

10) STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité

Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions recommandées de stockage

Possibilité de réactions dangereuses

Conditions à éviter

Conditions à éviter Protéger du gel
Chaleur.

Matières incompatibles

Matières à éviter Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une combustion incomplète et une thermolyse produisent des gaz potentiellement toxiques, tels que le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone

11) DONNEES TOXICOLOGIQUE

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Informations

Inhalation	Pas d'effet connu.
Ingestion	Pas d'effet connu.
Der male	Pas d'effet connu.

Effets locaux

Inhalation	Pas d'effet connu.
Contact avec la peau	Pas d'effet connu.
Contact avec les yeux	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Sensibilisation

Inhalation	Aucun(e).
Contact avec la peau	Aucun(e).

Toxicité chronique

Effets neurologiques	Aucun à notre connaissance.
----------------------	-----------------------------

Effets spécifiques

Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérogène.
Effets mutagènes	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Aucun à notre connaissance. Ce produit ne présente pas de risques connus ou suspectés pour la reproduction

Toxicité aiguë informations sur les composants

12) INFORMATION ECOLOGIQUE

Toxicité

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Persistence et dégradabilité

Pas d'information disponible

Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau	donnée non disponible
---	-----------------------

Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'information disponible

Autres effets néfastes

Pas d'information disponible

13) DONNEES RELATIVE A L'ELIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non Utilisés

Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux.

Emballages contaminés

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréée pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Autres informations

14) INFORMATION SUR LE TRANSPORT

ADR/RID	non réglementé
IMDG/IMO	non réglementé
ICAO/IATA	non réglementé
ADN	non réglementé

Précautions spéciales pour les utilisateurs

15) INFORMATION SUR LA REGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union Européenne

Information sur les législations nationales

France

Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8).

Maladies Professionnelles

Lésions eczématiformes de mécanisme allergique

Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible

16 AUTRE INFORMATION

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

Pas d'information disponible

Date précédente

02-Janvier-2018

Date de révision

02-Janvier-2021

Révision

non applicable

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Clause de non-responsabilité

Ce document s'applique au produit EN L'ETAT, conforme aux spécifications fournies par L'Atelier des matières. En cas de combinaisons ou de mélanges, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître. Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur nos dernières connaissances relatives au produit concerné, à la date d'édition. L'attention des utilisateurs est

attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité. L'énumération des textes législatifs, réglementaires et administratifs ne peut être considérée comme exhaustive. Il appartient au destinataire du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels concernant l'utilisation, la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable. L'utilisateur du produit doit également porter à la connaissance des personnes qui peuvent entrer en contact avec le produit (emploi, stockage, nettoyage des conteneurs, interventions diverses) toutes les informations nécessaires à la sécurité du travail, à la protection de la santé et de l'environnement, en leur transmettant cette fiche de données de sécurité. Fin de la Fiche de Données de Sécurité